



Syndicat des
Employés de la
Société Immobilière du
Québec

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

Québec, le 3 juin 2009

Le 21 mai 2009, l'Honorable Michel Caron, de la Cour supérieure du Québec, avait ordonné de réintégrer Denis Petitclerc à son emploi. Suite à cette décision, la SIQ a déposé une requête demandant la permission d'en appeler du jugement.

Ce matin avait donc lieu l'audition devant l'Honorable Louis Rochette, de la Cour d'appel du Québec. Ce dernier a accueilli la requête de la SIQ

Nous vous tiendrons au courant du développement dans le dossier.

Solidairement,

VOTRE EXÉCUTIF

André Bleau
Serge Genest
Denis Petitclerc
Jacques Thériault
Michèle Vézina